

Artist'Tic

DROIT A L'IMAGE pour cet événement d'Artist'Tic : Cours de théâtre 2015 - 2016

Période : du 07/09/2015 au 31/06/2016

Lieu : OLNE – AUBEL *

Nous allons prendre des photos et faire des vidéos de vous et ou de votre enfant afin de vous les partager sur Facebook. Libre à vous de décider qu'il ou que vous apparaissiez sur ces clichés et vidéos en nous le communiquant via ce document :

**Biffer la mention inutile pour effectuer votre choix*

NOM et PRENOM (du responsable) :

- **Autorise la prise et la publication des photos et vidéos** présent lors des cours, stage et spectacle ou mon enfant apparaîtra. Notez que les vidéos qui seront mises sur Facebook seront téléchargées à partir de Youtube**.
- **N'autorise PAS la prise et la publication des photos et vidéos** présent lors des cours, stage et spectacle ou mon enfant apparaîtra. Notez que les vidéos qui seront mises sur Facebook seront téléchargées à partir de Youtube**.

Cette autorisation concerne :

DATE

SIGNATURE

****Cochez la case pour effectuer votre choix**

A retenir:

Avant de photographier un élève de façon à le rendre identifiable, il est nécessaire d'obtenir l'accord de ses parents s'il est mineur, le sien s'il est majeur. Et il est recommandé de recueillir tant le consentement des parents que celui de l'enfant lorsque ce dernier a atteint l'âge de discernement (aux alentours de 12 ans).

De même, pour publier/diffuser le cliché d'un élève, ce dernier doit y donner son aval s'il est majeur. Si l'enfant est mineur, la diffusion de la photographie dépendra de l'accord de ses parents. Lorsque l'enfant a plus de 12 ans, il est vivement conseillé d'obtenir une double approbation.

Il appartiendra soit au chef d'établissement soit au pouvoir organisateur de recueillir le(s) précieux consentement(s), selon que c'est le premier ou le second qui détermine les buts et les moyens de prise et diffusion des images.

La loi étant muette sur la manière dont doit être exprimé l'autorisation, la prudence recommande qu'elle soit accordée **par écrit**, de sorte à prévenir d'éventuelles contestations.